

# ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 11 NOVEMBRE 1875.

## PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

### PRIX DE POÉSIE POUR 1875.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix de poésie à décerner en 1875 :

*Livingstone.*

Le prix a été décerné à la pièce de vers inscrite sous le n° 106, portant pour épigraphe :

*Peregi quod potui.*

(Épithaphe de Léonard de Vinci.)

dont l'auteur est M. Émile GUIARD.

Des mentions honorables sont accordées : A la pièce de vers inscrite sous le n° 82, avec cette épigraphe :

*Odi profanum vulgus, et arceo...*

Et à la pièce de vers inscrite sous le n° 105, avec cette épigraphe :

Quelle que soit la valeur des découvertes que j'ai faites, celle que je considère comme la plus précieuse est d'avoir constaté le grand nombre d'excellentes gens qu'il y a sur la terre (LIVINGSTONE).

dont l'auteur est M. Stephen LIÉGEARD.

### PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

L'Académie a décerné :

Deux prix de *deux mille francs* chacun :

A *Annette Daumont*, veuve BREUIL, à Clermont-Ferrand.  
*Puy-de-Dôme* ;

A *Sébastien-Casimir* BASQUE, à Avignon, *Vauchuse*.

Quatre médailles de *mille francs* chacune :

A *Anne* COUPEAU, à Mayenne, *Mayenne* ;

A *Marie-Magdeleine* FLEURY, à la Tronche, *Isère* ;

A *Marie* GALY, à Foix, *Ariège* ;

A *Marie-Louise* BOUVAT, à Die, *Drôme*.

Quinze médailles de *cinq cents francs* chacune :

A *Xavier* MARTIN, à Bône, *Algérie* ;

## PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES  
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné quatre prix de deux mille francs chacun :

- A M. Maurice CROISET, professeur au lycée de Montpellier, pour son ouvrage intitulé : *des Idées morales dans l'éloquence politique de Démosthène*, 1 vol. in-8.
- A M. Gaston FEUGÈRE, professeur au lycée Charlemagne, pour son ouvrage intitulé : *Érasme; étude sur sa vie et ses ouvrages*, 1 vol. in-8.
- A M. le vicomte d'HAUSSONVILLE, député à l'Assemblée nationale, pour son ouvrage intitulé : *les Établissements pénitentiaires en France et aux colonies*, 1 vol. in-8.
- A M<sup>me</sup> COLOMB, pour son ouvrage intitulé : *la Fille de Carilès*, 1 vol. in-8.

Quatre prix de quinze cents francs chacun :

- A M. René VALLERY-RADOT, pour son ouvrage intitulé : *Journal d'un volontaire d'un an au 10<sup>e</sup> de ligne*, 1 vol. in-12.
- A M. STAHL, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'un âne et de deux jeunes filles*, 1 vol. in-8.
- A M. ALBÉRIC SECOND, pour son ouvrage intitulé : *les Demoiselles du Ronçay*, 1 vol. in-12.

A M. MATABON, pour un recueil de poésies, intitulé :  
*Après la journée*, 1 vol. in-12.

Deux prix de douze cents francs chacun :

A M. DELTOUR, inspecteur de l'Académie de Paris, pour son ouvrage intitulé : *Principes de composition et de style*, 1 vol. in-12.

A M. *Gustave* MERLET, professeur au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Origines de la littérature française du IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol. in-12.

---

#### PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrivain sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. CASIMIR GAILLARDIN, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du règne de Louis XIV*, 4 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné à M. de LESCURE, pour son ouvrage intitulé : *Henri IV*, 1 vol. gr. in-8°.

---

### PRIX BORDIN.

Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. BORDIN, pour l'encouragement de la haute littérature, a été décerné à M. GUSTAVE DESNOIRESTERRES, pour son ouvrage intitulé :

*Voltaire et la société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 6 vol. in-8°.

---

### PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. LAMBERT serait décernée à M. ÉMAN MARTIN.

---

### PRIX DE TRADUCTION

FONDÉ PAR FEU M. LANGLOIS.

Le prix de la fondation Langlois a été partagé entre M. PESSONNEAUX, professeur au lycée Henri IV, pour sa traduction en prose du *Théâtre complet d'Euripide*, 2 vol. in-8°;

Et M. Gustave de WAILLY, pour sa traduction en vers des *Quatre premiers livres de l'Énéide*, 1 vol. in-8°.

### PRIX HALPHEN.

Le prix triennal de *quinze cents francs*, fondé par feu M. Ach.-Edm. ALPHEN, pour l'auteur de l'ouvrage que l'Académie jugera à la fois le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral, est attribué à M. H. TIVIER, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid*, 1 vol. in-8°.

### PRIX GUIZOT.

Le prix triennal de *trois mille francs*, fondé par M. GUIZOT, et destiné à récompenser *le meilleur ouvrage*, publié, soit sur *l'une des grandes époques de la littérature française depuis sa naissance jusqu'à nos jours*, soit sur *la vie et les œuvres des grands écrivains français, prosateurs ou poètes, philosophes, historiens, orateurs ou critiques érudits*, est décerné pour la première fois à M. Léon GAUTHIER, pour son travail sur *la Chanson de Roland*.

### PRIX THÉROUANNE.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation THÉROUANNE, pour l'encouragement des travaux historiques, serait décerné, avec une somme de *deux mille francs*, à

M. FUSTEL DE COULANGES, pour la première partie de  
*l'Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*,  
1 vol. in-8°.

L'Académie accorde deux médailles de mille francs  
chacune :

A M. Charles YRIARTE, pour son ouvrage intitulé : *la Vie  
d'un patricien de Venise au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1 vol. in-8°.

Et à M. Petit de JULLEVILLE, professeur à la Faculté des  
lettres de Dijon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la  
Grèce sous la domination romaine*, 1 vol. in-8°.

#### PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Ce prix, selon les intentions du fondateur, est destiné à  
récompenser les livres et écrits qui se seraient récemment  
produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de lit-  
térature et qui paraîtraient les plus propres à honorer la  
France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les carac-  
tères, et à ramener notre société aux principes les plus salu-  
taires pour l'avenir.

L'Académie a décerné :

Un prix de deux mille francs à M. Eugène LOUDUX, pour  
son ouvrage intitulé : *les Précurseurs de la révolution*, 1 vol.  
in-8°.

Deux prix de quinze cents francs chacun :

A M. Ferdinand DELAUNAY, pour les deux ouvrages inti-

tulés : *Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, 1 vol. in-8°; et *Philon d'Alexandrie*, 1 vol. in-8°;

Et à M. Albert Du Boys, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du droit criminel de la France, depuis le XVI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, comparé avec celui de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre*, 2 vol. in-8°.

---

### PRIX DE JOUY.

Ce prix, aux termes du testament de la fondatrice, doit être décerné, tous les deux ans, à *un ouvrage, soit d'observation, soit d'imagination, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles.*

Le prix de la fondation de Jouy a été décerné, pour la première fois cette année, à M. Alphonse DAUDET, pour son ouvrage intitulé : *Fromont jeune et Risler aîné, mœurs parisiennes*, 1 vol. in-12.

---

### PRIX FONDÉ EN 1873

Par un membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.

L'Académie, décernant ce prix pour la première fois cette année, a attribué une somme de *deux mille francs* à M. Alphonse KARR, et une somme de *quinze cents francs* à M. Henry MONNIER.

---